

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIUM'ORBU-
CASTELLU

EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT
DE HAUTE CORSE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
SEANCE DU 17 JUILLET 2020

Nombre de membres

en exercice	38
présents	32
absents ayant donné pouvoir ou procuration	4
Absents	0
Votants	36
Pour	36
Contre	0
Abstention	0

Date de la convocation

10 juillet 2020

Date d'affichage

22 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le dix-sept juillet à dix-huit heures, l'assemblée délibérante légalement convoquée par le Président, s'est réunie dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Francis GIUDICI

Présents: Michel GALINIER, Francis GIUDICI, Angèle MANFREDI, Marie MONTI FOUILLERON, Marie-Toussainte SISTI-BALARD, Xavier LUCIANI, Marie Félicia CRISTOFARI, Dominique FRATICELLI, Ghjuvan Santu LE MAO, Don-Marc ALBERTINI, Jacques BARTOLI, François BENEDETTI, Julien PAOLINI, André ROCCHI, Anne Marie CHIODI, Christian PAOLI, Muriele ELEGANTINI, Jean Jacques FRATICELLI, Agnulina ANDREANI, Sébastien GUIDICELLI, Lisa FRANCISCI, Esteban SALDANA, Dominique VILLARD ANGELI, Philippe VITTORI, Guy MOULIN PAOLI, François TIBERI, Marlène GIUDICELLI, Jean Marc PINELLI, Georges MORACCHINI, Stella MORACCHINI, Philippe GIOVANNI.

Suppléés : Jean Noël GUIDICI par Guillaume SANTONI.

Absents ayants donné pouvoir : Antoine OTTAVI à Dominique FRATICELLI, Ange PIERI à Angèle MANFREDI, Marion PAOLINI à Marie-Toussainte SISTI-BALARD, Josette FERRARRI à Stella MORACCHINI.

Absents : Jean Noël PROFIZI, Philippe SUSINI.

Secrétaire de séance : Lisa FRANCISCI.

Délibération n°3220 Objet: : Travaux de Défense Forêts Contre l'Incendie (DFCI)

Tranche 4

(Annule et remplace délibération n°5919 du 13 décembre 2019)

Le Territoire de la Communauté de Communes Fium'OrbuCastellu a été impacté de nombreuses fois par des incendies qui auraient pu atteindre des zones habitées.

La Communauté de Communes poursuit les travaux portant sur les installations d'ouvrages. Après avoir réalisé deux tranches de travaux, et en phase de réalisation pour la 3e tranche, il convient de délibérer sur la tranche 4, programmation 2020.

Il s'agit notamment de points d'eau, vannes, mise aux normes de captage implantés à des endroits stratégiques validés par le groupement technique composé notamment du SDIS 2B,

de l'ONF, des Sapeurs Forestiers, DDTM, et Office de l'Environnement (GTP) et conformément aux préconisations du PLPI Fium'Orbu-Ghisoni et des PRMF de Tova et du Fium'Obu.

Dans ce cadre, un investissement de 231 000 €HT est à prévoir (maitrise d'œuvre + travaux).

Il permettra la mise en place de :

- Fourniture et pose de 3 citernes DFCI de 30m3
- Fourniture et pose d'une bâche souple DFCI de 120m3
- Fourniture et pose de liner pour la mise aux normes de bassins DFCI avec changements des vannes et mise aux normes des captages
- Fourniture et pose de vannes pompier sur 3 cuves situées en bordure de route pour les intégrer à la DFCI

Le plan de financement pourra être le suivant :

- 50% FEADER..... 115 500€ HT
- 40% Conservatoire de la Forêt Méditerranéenne..... 92 400 €HT
- 10% ComComFium'OrbuCastellu.....23 100 €HT

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

-Adopte le plan de financement;

-Autorise le président à signer tout document relatif à cette affaire;

-Autorise Monsieur le Président à assurer le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

**Extrait conforme au registre des délibérations
de la communauté de communes Fium'Orbu -Castellu
Le Président Francis GIUDICI**

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous
Préfecture le

le Président